

## Communiqué des ministres américains et Français

Dans un récent [communiqué commun](#)

### JOINT STATEMENT OF THE UNITED STATES AND FRANCE ENERGY MINISTERS ON ENERGY TECHNOLOGY AND POLICY RESOLVE

On lit:

« La France et les USA s'engagent à lutter contre le réchauffement climatique et retiennent les objectifs fixés par l'accord de Paris (COP21). En ce qui concerne les USA il s'agit là d'une évolution majeure dont on ne peut que se féliciter.

Les deux parties viseront une économie zéro émission pour 2050

Dans cette optique, il faudra développer et déployer des sources de production d'électricité n'émettant pas de CO<sub>2</sub>. Parmi elles, des énergies renouvelables associées à l'énergie nucléaire, comme réalisé dans nos deux pays.

Dans ce contexte, la France et les USA s'engagent à travailler ensemble sur de nouvelles technologies et sur la transition énergétique en cours afin de concourir de façon significative à des solutions zéro-carbone : des systèmes électriques décarbonés et innovants, qui pourraient inclure des technologies nucléaires innovantes ou de nouveaux concepts comme de petits réacteurs modulaires[1] et d'autres réacteurs « avancés »[2]. »

La signature par la France de ce communiqué rend encore plus injustifiable l'arrêt de réacteurs opérationnels (prévus par la loi de transition écologique pour la croissance verte), pour d'autres causes que leur insécurité constatée par l'ASN. Elle devrait amener au renouvellement du parc au rythme décidé par EDF

Que les USA et la France s'accordent sur l'utilité du nucléaire pour relever le défi climatique devrait conduire, sans difficulté, à l'inclusion de cette technique dans la taxonomie européenne.

---

[1] Il n'est pas évident qu'une collaboration entre industriels français et américains sur des sujets « sensibles » soit possible, compte tenu de l'exterritorialité du droit américain.

[2] Par exemple des réacteurs surgénérateurs refroidis au Sodium liquide ou des réacteurs à sels fondus.